

Rapport d'évaluation

Plan de réussite du Collège LaSalle

Juillet 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Collège LaSalle se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Collège LaSalle devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 11 mars 2002**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Collège LaSalle lors de sa réunion tenue le 11 mars 2002¹. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Cet examen a porté sur le *Plan institutionnel de réussite* (automne 2000) ainsi que sur des documents apportant des ajouts et des modifications au plan institutionnel (avril et juin 2001).

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Dans son plan de réussite, le Collège expose d'abord quelques-unes des principales caractéristiques de sa population étudiante et les difficultés particulières que celle-ci rencontre dans son cheminement scolaire. Près de 20 % des élèves du Collège LaSalle ont le statut d'étudiant étranger et une bonne proportion de ses élèves canadiens sont issus d'une grande diversité d'origines ethniques; la maîtrise de la langue d'enseignement, le français ou l'anglais, constitue donc une difficulté pour une proportion importante d'élèves. D'autre part, la moyenne d'âge des élèves est relativement élevée : de 1995 à 1998, près de la moitié d'entre eux étaient âgés de 20 à 25 ans alors qu'un peu moins de 30 % des élèves avaient moins de 20 ans; la forte proportion d'élèves adultes à la recherche d'un emploi et l'amélioration de l'emploi dans plusieurs secteurs dans lesquels le Collège offre un programme d'enseignement sont autant de facteurs d'abandon des études au profit d'un emploi.

L'examen des caractéristiques scolaires des élèves fait ressortir la faiblesse de la moyenne générale au secondaire (MGS) des nouveaux inscrits qui est de 65 %. Le Collège note que 77,5 % de ses élèves ont réussi l'épreuve uniforme de français de mai 1999, et que, des trois compétences langagières mesurées par cette épreuve, c'est la compétence linguistique qui est la plus faible. Il passe en revue d'autres indicateurs de réussite comme le taux de réussite des cours et le taux de diplomation. Le taux de placement ou d'admission à des études d'un niveau supérieur de ses finissants est de 95 %. Par ailleurs, dans son observation du cheminement des élèves par programme, le Collège relève les disciplines qui représentent un niveau de difficulté élevé : les cours de la formation générale et ceux de mathématique, de statistique et de comptabilité et, pour les élèves en *Design de mode*, les cours nécessitant l'utilisation de l'ordinateur.

Le Collège relève des obstacles pertinents et dont plusieurs présentent une problématique particulière. L'examen est global et, en dehors de l'origine et de l'âge des élèves, il y a peu de segmentation de la population étudiante qui permette de faire ressortir les problèmes spécifiques que peuvent connaître certains sous-ensembles de cette population. La comparaison des résultats atteints par ses élèves avec les résultats qu'ont obtenus, dans les mêmes programmes que ceux qu'il offre, les élèves du réseau privé ou public aurait permis au Collège de mieux apprécier la situation de ses élèves quant à la réussite des cours et à la

diplomation. Par ailleurs, le Collège n'aborde pas certaines questions comme l'importance, chez ses élèves, du travail rémunéré et le temps consacré aux études. Il ne s'interroge pas sur les changements d'orientation possibles de ses élèves et traite peu de la persévérance aux études (réinscription à la 3^e session). Le Collège pourrait pousser plus loin sa réflexion sur les obstacles qui nuisent à la réussite de ses élèves de manière à prévoir des stratégies et des moyens qui leur soient encore mieux adaptés.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Plusieurs mesures d'aide prennent en compte les obstacles à la réussite relevés et d'autres qui sont implicites. La première session fait l'objet d'une attention particulière : instauration du programme *Accueil et intégration* en automne 2001; activités et services d'accueil visant à faciliter la transition entre le secondaire et le collégial, à offrir une aide pédagogique ou des mesures de soutien adaptées à sa population étudiante, à intéresser les élèves à l'orientation professionnelle qu'ils ont choisie et à leur permettre d'acquérir de bonnes méthodes de travail. Des cours de mise à niveau (mathématique, comptabilité, français, anglais, etc.) sont offerts durant l'été pour éviter de prolonger la durée des études.

Les difficultés perçues dans la réussite des cours de la formation générale ont amené le Collège à adopter des mesures. C'est ainsi qu'afin de renforcer la maîtrise de la langue d'enseignement, les centres d'aide en français et en anglais, dont les heures d'ouverture ont été augmentées, offrent l'assistance de professeurs; des ateliers préparatoires aux examens sont donnés et un suivi régulier des élèves en difficulté est effectué. Des ateliers préparatoires aux épreuves uniformes de français et d'anglais figurent également dans le plan d'aide à la réussite. En philosophie, les élèves bénéficient d'une plus grande disponibilité des enseignants.

Des activités spécifiques aux programmes d'études sont également mises en place et particulièrement dans les disciplines dont la réussite des cours fait problème : ateliers dirigés en informatique et en design de mode, centres d'aide en statistique, informatique et mathématique, en finance et en comptabilité, cours interactifs sur CD-ROM.

Le tutorat par les pairs fait partie des moyens adoptés pour soutenir les élèves dans leur cheminement scolaire; le Collège donne même des cours de tutorat afin de former des élèves qui seront jumelés avec d'autres élèves qui connaissent des difficultés afin de leur fournir un support à l'apprentissage.

Le soutien des élèves dans leur choix de carrière est omniprésent dans le plan de réussite du Collège : programmes offrant la formule d'alternance travail-études, journées de rencontre avec des professionnels de l'industrie, visites industrielles, mentorat, service d'orientation, présentation de projets de fin d'études devant assistance et jury, attribution de bourses offertes par l'industrie aux élèves qui ont présenté les meilleurs projets; ces dernières mesures intéressent principalement les finissants et viennent les inciter à terminer leurs études avant d'intégrer le marché du travail.

Le Collège a également adopté des mesures organisationnelles. C'est ainsi qu'il compte développer et renforcer le rôle de ses quatre écoles, entre lesquelles sont répartis, en fonction de leur domaine d'enseignement spécifique, les programmes d'études, et ce, afin de privilégier une approche pédagogique adaptée au domaine d'enseignement, de favoriser une relation plus étroite avec les élèves et d'établir des liens avec le milieu industriel; en tissant de tels liens avec les entreprises, le Collège cherche à offrir à ses élèves une bonne connaissance du marché du travail grâce à des ateliers pratiques, à des stages en entreprise et cherche à obtenir la participation de professionnels à la sanction des travaux de fin d'études. Le Collège a également créé des postes de support pédagogique attribués aux écoles et à la direction des études.

Le plan d'aide à la réussite prévoit l'évaluation des mesures d'aide à chaque session et à la fin de chaque année. L'évaluation par session consiste en un suivi des résultats obtenus par les élèves lors des évaluations de leur apprentissage qui ont eu cours dès les six premières semaines; ces données permettront à chaque département de faire le point sur ces prévisions de réussite mises en relation avec les objectifs de réussite et d'apporter, au besoin, des correctifs. L'évaluation annuelle des activités, portant à la fois sur des données quantitatives (taux de réussite par cours, par programme; taux d'abandon ou de réinscription; taux de diplomation) et qualitatives (participation des élèves à diverses activités et leur appréciation; appréciation des enseignants et des coordonnateurs), permettra de juger de la pertinence des mesures d'aide adoptées et d'apporter les ajustements qui seraient nécessaires.

La majorité des obstacles à la réussite relevés par le Collège sont pris en compte par des stratégies et mesures d'aide; le suivi et le soutien individuels des élèves ne ressortent pas clairement des documents du Collège bien qu'ils soient implicites. Outre les moyens qu'il a adoptés pour intéresser les élèves au domaine d'activité économique dont relève leur programme de formation, le Collège aurait avantage à introduire, dans son plan, plus de mesures qui favorisent leur persévérance scolaire et les incitent à obtenir leur diplôme ou leur attestation d'études collégiales.

Les modalités de mise en œuvre

Les principaux acteurs du Collège, et plus particulièrement les coordonnateurs de programme, les enseignants et la direction des études participent à la réalisation du plan de réussite, lequel comprend la description générale de leur responsabilité. Ce sont les coordonnateurs de programme qui sont chargés de la mise en œuvre des activités courantes du plan de réussite et du suivi des données sur le cheminement scolaire des élèves; la coordination des travaux se fait donc au sein des écoles ou des programmes. Un comité de personnes-ressources voit à l'organisation de certaines activités reliées à des programmes ou des mesures adoptés dans le plan comme la session d'accueil, l'alternance travail-études, les ateliers, etc. La responsabilité générale des opérations du plan de réussite revient à la direction des études.

Le plan comprend un calendrier de réalisation succinct.

Conclusion

Dans son analyse des caractéristiques de sa population étudiante, le Collège fait ressortir des obstacles à la réussite qui lui sont spécifiques (maîtrise de la langue d'enseignement, moyenne d'âge élevée des élèves et forte attirance du marché du travail); les obstacles qu'il relève à l'examen des différents indicateurs de réussite sont particulièrement liés à la faiblesse des élèves lors de leur admission au Collège et à la difficulté de réussir les cours de certaines disciplines. Un examen plus poussé du taux de non-persévérance aux études et de l'incidence du changement de programme dans le cheminement de ses élèves aurait peut-être permis au Collège de faire ressortir avec plus de précision certaines problématiques.

Plusieurs stratégies et mesures d'aide à la réussite adoptées par le Collège sont en relation avec les obstacles relevés. Le développement des différentes écoles dont se compose le Collège vise à privilégier une approche pédagogique adaptée au domaine d'enseignement, à favoriser une relation plus étroite avec les élèves et à établir des liens avec le milieu industriel. L'évaluation des mesures d'aide à chaque session et à la fin de chaque année permet au Collège de vérifier s'il est en bonne voie d'atteindre les objectifs de réussite qu'il s'est donnés et d'apporter, au besoin, des correctifs à son plan de réussite.

La Commission considère que le plan de réussite du Collège LaSalle est globalement satisfaisant, qu'il contient des stratégies et des moyens de nature à permettre l'atteinte des cibles fixées.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 4 juillet 2002**

Addenda

À sa réunion du 4 juillet 2002, la Commission a pris connaissance du rapport du Collège LaSalle sur le suivi de son plan de réussite, ainsi que d'autres informations².

Le Collège a restructuré le texte de son plan de manière à le rendre plus clair; cette nouvelle version met à jour le document initial et intègre les informations qui s'y étaient ajoutées en avril et juin 2001; elle ne reprend pas, toutefois, le point relatif aux responsabilités des principaux acteurs, notamment de ceux qui sont chargés de l'organisation des activités du plan de réussite et de sa gestion.

Une évaluation des stratégies adoptées a amené le Collège à renforcer certaines mesures (augmentation du nombre d'heures de disponibilité des centres d'aide en français et en anglais; ajout d'une seconde journée de consultation psychologique) ou à améliorer certaines autres (recherche de lieux de stages pour les élèves suivant leur programme selon la formule d'alternance travail-études). De nouvelles mesures viennent également s'ajouter au plan initial; plusieurs d'entre elles visent à développer, chez les élèves, un sentiment d'appartenance, que le Collège considère essentiel à la réussite, ou à les familiariser avec leur nouveau milieu de vie; à cette fin, il met en place des activités parascolaires favorisant l'intégration des élèves, dont une bonne proportion vient de l'extérieur du pays ou de la région montréalaise. Un cours de rattrapage en mathématiques est donné aux élèves provenant de l'extérieur du Canada. Des rencontres d'élèves qui ont des moyennes de réussite faibles sont prévues afin de trouver des solutions pédagogiques à leurs problèmes d'apprentissage.

2. *Plan institutionnel de réussite – Suivi et mesures à entreprendre*, novembre 2001; rapport de suivi du plan de réussite, novembre 2001.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Collège LaSalle devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jean Perron, agent de recherche